



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

PLACE DE L'EUROPE
39100 DOLE

Tél : 03 84 79 78 40

Fax : 03 84 79 78 43

info@grand-dole.fr

www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 2023-005

Objet :

Arrêté portant composition de la Commission Consultative Paritaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

ARRÊTÉ DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux Commissions Consultatives Paritaires,

Vu le décret n°2021-1624 du 10 décembre 2021 modifiant certaines dispositions relatives aux Commissions Consultatives Paritaires,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°GD 56/22 du 23 juin 2022 fixant à 4 le nombre de représentants titulaires de la collectivité et à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel,

Vu l'absence de candidats aux élections professionnelles du 8 décembre 2022,

Vu les résultats du tirage au sort organisé le 16 décembre 2022,

Considérant qu'en cas de vacance pour quelque cause que ce soit du siège d'un représentant titulaire ou suppléant de la collectivité au sein de la Commission Consultative Paritaire, il y est pourvu par la désignation d'un nouveau représentant pour la durée du mandat en cours.

ARRÊTE

Article 1er : Sont désignés en tant que représentants de la collectivité, pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :

▪ REPRESENTANTS TITULAIRES

- Madame Isabelle MANGIN, Membre du bureau déléguée,
- Madame Sylvette MARCHAND, Conseillère communautaire,
- Monsieur Bernard GUERRIN, 6^{ème} Vice-président,
- Monsieur Olivier MEUGIN, 5^{ème} Vice-président.

▪ REPRESENTANTS SUPPLEANTS

- Madame Isabelle GIROD, Conseillère communautaire,
- Madame Nathalie JEANNET, 4^{ème} Vice-présidente
- Monsieur Jean-Michel REBILLARD, Conseiller communautaire,
- Monsieur Jean-Luc CROISERAT, Membre du bureau délégué.

Article 2 : Ont été désignés lors du tirage au sort du 16 décembre 2022, en qualité de représentants du personnel pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :

▪ **REPRESENTANTS TITULAIRES**

- Madame Flavie LEFEVRE,
- Madame Karine DUPUIS-METIVIER,
- Monsieur Sébastien DESCAMPS,
- Madame Marie-Laure GAUTHRON.

▪ **REPRESENTANTS SUPPLEANTS**

- Madame Chloé ALIBERT,
- Monsieur Grégory TRAN-GUILLOUX,
- Madame Sandrine GALLOT,
- Monsieur Kevin JACQUES.

Article 3 : La présidence de la Commission Consultative Paritaire est assurée par Madame Isabelle MANGIN.

Article 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Sous-Préfecture,
- Trésorerie Municipale du Grand Dole,
- Pilotage et Coordination,
- Moyens Généraux,
- Direction des Ressources Humaines,
- Représentants de la collectivité et du personnel.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Président et affiché aux lieux habituels.

Fait à Dole, le 2 mars 2023.

Le Président

Jean-Pascal FICHÈRE.

